## Le Groupe Saint Joseph s'agrandit et accueille la Clinique de Bonneveine

La Fondation Hôpital Saint Joseph, par l'intermédiaire de l'Association Bonneveine-Saint Joseph qu'elle préside, a été désignée, en date du 8 janvier 2025, repreneur des activités de la Clinique de Bonneveine par le Tribunal de commerce de Bobigny. La Clinique de Bonneveine va ainsi pouvoir poursuivre et développer son activité tout en gardant une autonomie de gestion et un projet médical propre, en bénéficiant du soutien de la Fondation Hôpital Saint Joseph et d'un partenariat privilégié avec les associations qui lui sont liées. Elle complète ainsi l'offre du Groupe Saint Joseph. L'engagement de la Fondation Hôpital Saint Joseph dans ce projet de reprise permet de maintenir l'équilibre des territoires de Santé de la ville, et d'apporter une réponse de qualité, notamment auprès des personnes en situation de handicap. ■



SCAN AnyScanner